

ZÉRO DÉCHET ABANDONNÉ, C'EST POSSIBLE ?

CITEO

Donnons ensemble une

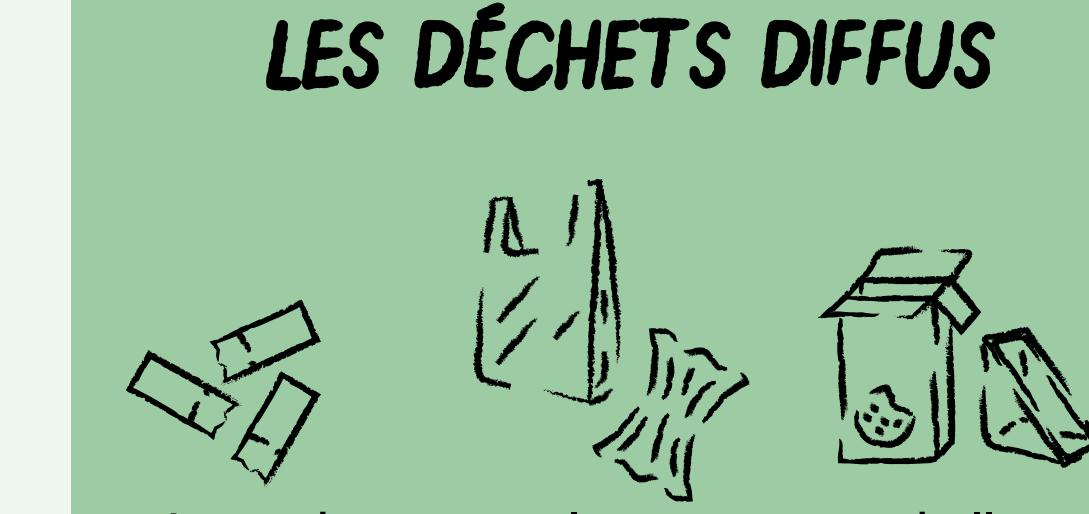
nouvelle vie à nos produits.

DÉCHETS ABANDONNÉS : DE QUOI PARLE-T-ON EXACTEMENT ?

« Déchets abandonnés dans l'environnement de manière inadéquate, volontairement ou par négligence, dans des zones accessibles au public ou sur des terrains privés avec ou sans le consentement du propriétaire »

(SOURCE : ADEME)

LES DÉCHETS CONCENTRÉS



déchets verts déchets d'ameublement déchets du BTP

LES RAISONS PRINCIPALES DE LA PRÉSENCE DE DÉCHETS ABANDONNÉS :

- INCIVILITÉ
- INSUFFISANCE DU DISPOSITIF DE COLLECTE SUR L'ESPACE PUBLIC
- MÉGARDE ET EN VOL
- DISPERSION PAR LES ANIMAUX

LES DÉCHETS DIFFUS



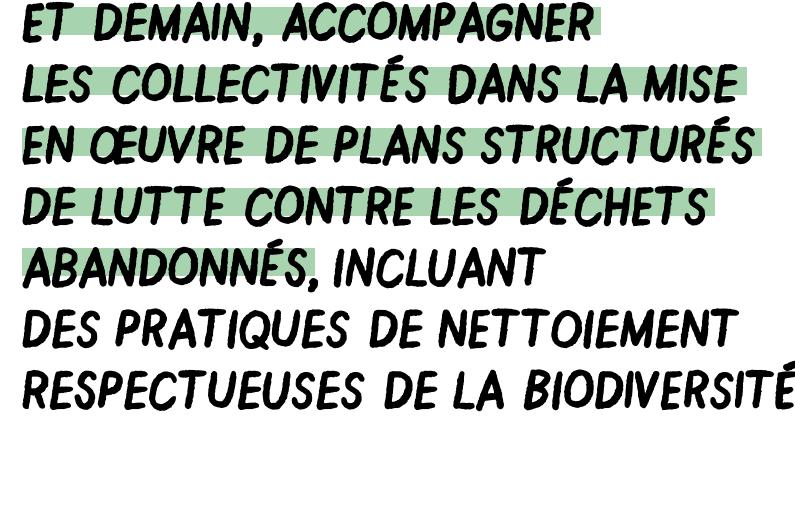
CEUX SUR LESQUELS CITEO CONCENTRE SES ACTIONS

POUR CITEO, 3 CHAMPS D'ACTION POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS



AUPRÈS DES ENTREPRISES

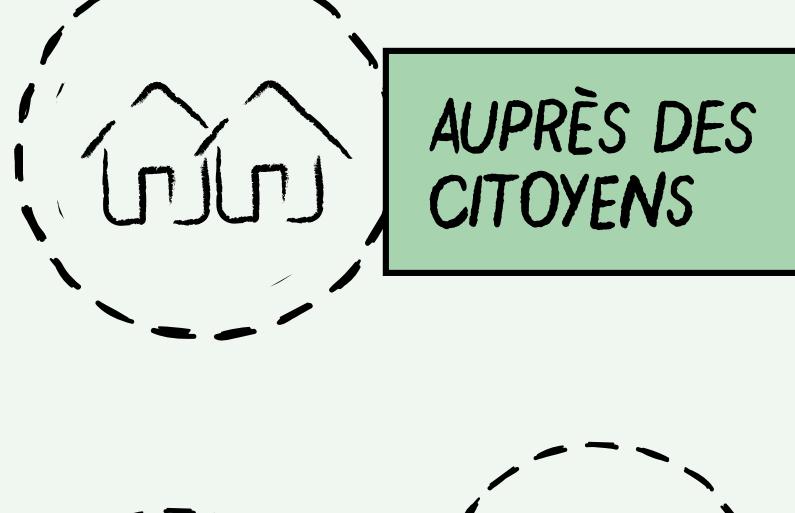
INCITER LES ENTREPRISES À SUPPRIMER LES EMBALLAGES INUTILES ET À CONCEVOIR LES AUTRES DE FAÇON À RÉDUIRE L'ÉPARPILLEMENT DANS LA NATURE ; C'EST L'APPROCHE « DESIGN AGAINST LITTERING »



AUPRÈS DES TERRITOIRES



AIDER LES METTEURS EN MARCHÉ À RESPECTER LEURS OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES**



AUPRÈS DES CITOYENS



DANS LES 160 PARCS ET JARDINS DE PARIS

SUR LES 410 PLAGES LABELLISÉES « PAVILLON BLEU »



LORS D'ÉVÉNEMENTS, DANS LES CAMPINGS OU DANS LES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC AVEC LA PLATEFORME DE CITEO QUI TRI

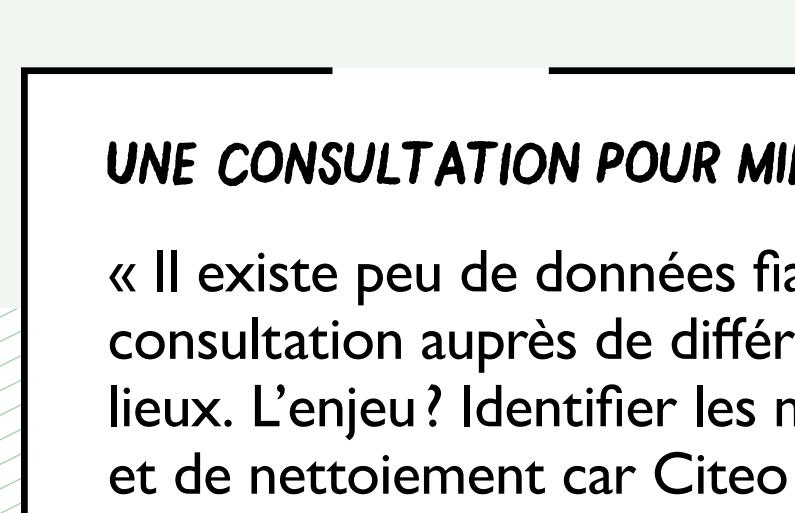
FAIRE LA PÉDAGOGIE DES ENJEUX POUR MOBILISER AUX BONS GESTES

EN MENANT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET EN DÉVELOPPIANT DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS



FAIRE LA PÉDAGOGIE DES ENJEUX POUR MOBILISER AUX BONS GESTES

EN MENANT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET EN DÉVELOPPIANT DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS



FAIRE LA PÉDAGOGIE DES ENJEUX POUR MOBILISER AUX BONS GESTES

EN MENANT DES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION ET EN DÉVELOPPIANT DES PARTENARIATS AVEC DES ACTEURS ENGAGÉS

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »



Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »



Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge (recyclage, valorisation énergétique, enfouissement). Estimation Citeo

** Disposition de la loi AGEC : extension des REP existantes au nettoyage des déchets abandonnés (contribution financière aux coûts de la collecte, transport, traitement et nettoyage des déchets).

UNE CONSULTATION POUR MIEUX IDENTIFIER LA RÉALITÉ DES DÉCHETS ABANDONNÉS

« Il existe peu de données fiables ou exploitables. En 2020, nous avons ainsi lancé une consultation auprès de différents types de parties prenantes pour réaliser un état des lieux. L'enjeu ? Identifier les meilleures méthodes de caractérisation, de prévention et de nettoyement car Citeo a la volonté d'exercer la responsabilité de ses clients en mettant en œuvre uniquement les solutions préventives et/ou curatives qui auront démontré leur efficacité. Les résultats, délivrés courant 2021, serviront de support à la feuille de route de Citeo, qui s'inscrit pleinement dans les travaux sur la préservation de la biodiversité que nous menons en parallèle. »

Clémence Bruttin, Responsable lutte contre les déchets abandonnés de Citeo

— DE 3 %

des 7,2 millions de tonnes d'emballages et papiers mises sur le marché chaque année échappent à toute prise en charge